



La Brève du DAC de la Nièvre

Sur le territoire

Lancement de la CPTS Puisaye Forterre

Nous souhaitons la bienvenue à la CPTS Puisaye Forterre qui vient de signer ses Accords Conventionnels Interprofessionnels (ACI) avec la CPAM le 12 mars dernier. Cette signature est intervenue à l'issue d'une année de travail de la part des professionnels de Puisaye Forterre sur le projet de santé et les objectifs de leur CPTS. Lors d'une soirée de présentation qui s'est déroulée le 11 avril, ils ont pu présenter leur structure et recueillir les idées des professionnels présents.

« La CPTS est un outil pour les professionnels de santé aux bénéfices des patients ! »

Au vu de sa situation géographique et de ses particularités territoriales, la CPTS a fait le choix d'avoir deux co-présidents, tous deux médecins : le Dr Serin, médecin généraliste à Saint-Amand-en-Puisaye, pour le secteur de la Nièvre et le Dr Agricole, médecin généraliste à Champignelles, pour la partie située sur l'Yonne.



Le projet de santé de la CPTS plus en détail

Les acteurs de la CPTS Puisaye Forterre vont se concentrer au cours de cette première année au développement des missions suivantes :

- Améliorer l'accès aux soins avec :

- L'accès à un médecin traitant et la réduction du taux de patients (avec ou sans ALD) sans médecin traitant, en essayant de gagner du temps médical grâce :

- > Aux assistants médicaux
- > A la consultation assistée et la télésanté,
- > Aux protocoles de coopération,
- > Aux nouvelles pratiques (IPA, IDE Asalée...).

- La gestion administrative des dossiers patients (absence ou départ d'un médecin),
- Une attention sur l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap et la promotion de la charte Romain Jacob,
- Une organisation pour l'accès aux soins non programmés,
- Un outil actualisé présentant l'offre de soins du territoire.

- Organiser des parcours de santé pluriprofessionnels :

Permettre l'interconnaissance entre les différents professionnels du sanitaire et du social du territoire afin d'améliorer les orientations de patients dans le but de fluidifier leur parcours de soins :

- Améliorer les parcours des personnes en situation de fragilité psycho-sociale,
- Améliorer les parcours des personnes âgées.

- Développer des actions de prévention :

- La prévention des cancers et la promotion des dépistages,
- La prévention du surpoids chez l'enfant avec la promotion du réseau RéPPOP et de MRTC

(Mission Retrouve Ton Cap) parfois peu connus et pourtant grandement facilitateurs dans la prise en soin des enfants.

- Rédiger un plan d'action, valable pour le territoire de la CPTS, en cas de crise sanitaire exceptionnelle.

- Développer l'accompagnement des professionnels :

- En soutenant les dynamiques en place concernant l'attractivité auprès des professionnels et étudiants,
- En créant des temps d'échanges permettant l'interconnaissance des professionnels du territoire.

La CPTS Puisaye Forterre souhaite également travailler le lien ville hôpital. Quand bien même elle ne possède pas de centre hospitalier sur son territoire propre, elle est amenée à travailler étroitement avec les centres hospitaliers de Cosne, Gien, Clamecy et Auxerre.

D'autres idées émergent déjà, notamment sur la qualité et la pertinence des soins en soutenant l'évolution et la coopération des professionnels (IPA, infirmiers Asalée, formations interprofessionnelles à développer, groupe de pairs...).

Que de beaux projets en perspective pour notre territoire !



A vos agendas

RÉSÉDIA

Réseau nièvre des acteurs du diabète et de l'obésité



DÉPISTAGE DE LA GLYCÉMIE

En partenariat avec la Caisse d'Assurance Maladie de la Nièvre, nous vous informons que Résédia propose une action prévention « dépistage glycémique », sensibilisation nutrition sur les marchés locaux du département :

- 4 juin de 9 h à 12 h à Prémery
- 7 juin de 9h à 12h à Decize

Assemblée Générale Ordinaire du CIDFF de la Nièvre

Mardi 11 juin 2024 à 14h00

Au Château des Loges
Rue de Marzy à NEVERS

Infos : cidff58@gmail.com



Assemblée Générale du SSIAD ADMR Entre Loire et Nièvre

Jeudi 20 juin 2024 à 18h30

Au Château Saint Maurice
La Charité-Sur-Loire

Inscriptions : ssiad@fede58.admr.org
ou 06.03.94.03.81



Assemblée Générale de l'Adapei de la Nièvre

Jeudi 20 juin 2024 à 18h

Au casino de Pougues-les-Eaux

Inscriptions avant le 12 juin 2024 à association@adapei58.org



2ème Webinaire de la Fédération TND du CHU Dijon Bourgogne

Avec le soutien de la Plateforme Expertise Maladies Rares (PEMR) et de la Fédération des TND au sein du CHU Dijon Bourgogne réunissant les centres de référence.

Mardi 25 juin 2024 à 12h30 (1h)

Tarif : gratuit

Inscription :

<https://framaforms.org/webinaire-tsa-de-quoi-parle-t-on-1711531679>

Le concept « une seule santé », pilier du Plan Régional de Santé 2018-2028 de l'ARS BFC !

Le concept « une seule santé » ou « One Health » est un élément socle du PRS 2018-2028 révisé en 2023. La première ambition de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) est bien de faire le choix de la prévention et de développer une politique santé environnement régionale importante et partagée.

Intéressons-nous à ce concept « une seule santé ». D'où tire-t-il son origine ? Que signifie-t-il ? Et comment s'articule l'approche systémique de la santé dans cette vision « one health » ?



Une notion déjà assez ancienne

Lorsque le naturaliste et mathématicien Buffon (1707-1788) écrit en 1778 dans son livre « Les Époques de la nature » que *"la face entière de la Terre porte aujourd'hui l'empreinte de la puissance de l'homme"*, il est bien loin de se douter de la résonance de son constat et que 3 siècles plus tard, les géologues allaient décider la formalisation d'une nouvelle ère géologique : l'Anthropocène.

Débutée par la Révolution Industrielle du XIX^e siècle, l'Anthropocène définit la capacité de l'Homme à transformer massivement et durablement l'ensemble du système terrestre. Si le climat a toujours été un facteur d'influence majeur dans le développement des grands mouvements économiques ou sociaux, l'ère de l'Anthropocène met au défi l'espèce humaine et ses capacités d'anticipation, de contrôle et de résilience sur les écosystèmes existants. L'environnement s'en trouve dégradé, la santé des Hommes aussi, sans distinction aucune, annihilant les classes sociales, les frontières terrestres, tel qu'Ulrich Beck le fait remarquer.

L'avènement de l'Anthropocène sonne le glas d'une vision binaire de l'Homme séparé de son environnement, de la dichotomie entre la Terre et le monde¹.

A partir des années 1840 les gouvernements français et anglais légifèrent de fortes mesures sanitaires impactant le travail des enfants, l'amélioration des logements insalubres et prônant la transformation urbaine des grandes villes pour y installer le tout à l'égout et un réseau d'eau potable. Cette politique de santé publique permet de constater combien la modification des infrastructures permet une réelle amélioration de la santé des personnes dans les grandes métropoles, et cela bien avant Pasteur et Koch et la découverte des microbes et virus.

Les résultats de ces premières mesures met en exergue l'importance de la corrélation étroite des facteurs environnementaux (conditions de travail, hygiène, environnement...), comportementaux (tabac, alcool...), socio-économiques, biologiques (prédispositions génétiques), politiques (stabilité du pays, entrée en guerre...), médicaux (notamment l'accessibilité à la médecine) et de leur interférence sur la santé humaine.

Qu'est-ce que réellement la notion « une seule santé » ?

Il s'agit de « penser la santé à l'interface entre celle des animaux, de l'Homme et de leur environnement, à l'échelle locale, nationale et mondiale. Cette manière d'aborder la santé dans le contexte mondial actuel (pandémie COVID 19 par exemple) permet de raisonner l'ensemble du système et de trouver des solutions qui répondent à la fois à des enjeux de santé et des enjeux environnementaux² ».

La vision que la santé renvoie principalement à la santé humaine est dépassée : il émerge une conscience environnementale collective que la santé humaine est fortement dépendante de celle des animaux et des végétaux qui nous entourent, mais aussi de celle des écosystèmes dans lesquels nous vivons.

Il se forme un concept triadique autour de la santé environnementale, animale et humaine, indissociables compte tenu de leurs étroites interactions et interdépendances, amplifié dans un contexte de changement climatique, de destruction des habitats naturels, de pollution (air, eau, sol), de raréfaction des ressources naturelles, de croissance démographique mondiale.

Ainsi, l'approche « Une seule santé » invite à penser la santé autrement en reconnaissant l'interdépendance du bien-être des populations humaines avec celui des animaux et des écosystèmes dans lesquels elles cohabitent sur la même planète. L'exemple le plus frappant est la crise planétaire du Covid-19 où la perturbation d'un écosystème en affecte un autre et révèle un équilibre interconnecté et oh combien fragile.

Sur quoi porte le travail de l'ARS ?

Comme le cite l'ARS dans le livret 1 du PRS intitulé prévention et promotion de la santé, l'enjeu de l'approche « une seule santé » est de favoriser les collaborations entre acteurs de la santé publique, animale, végétale et environnementale. Il permet d'associer les sciences humaines et sociales afin d'aborder les problématiques de façon interdisciplinaire en tenant compte des activités humaines.

Pour ce faire, 2 objectifs ont été clairement définis et inscrits dans le PRS :

- Favoriser l'acculturation à une seule santé,
- Favoriser la connaissance de la faune, de la flore et des milieux pour prévenir les effets indésirables sur la santé.

L'acculturation à une seule santé sera encouragée par :

- le développement d'outils et de méthodologies de mesure pour favoriser l'émergence de programmes ou de projets respectueux de ce concept,
- l'expérimentation d'une approche clinique une seule santé,
- l'organisation du transfert de connaissances scientifiques auprès des acteurs concernés,
- la création d'un trophée « une seule santé ».

Le second objectif va permettre le recensement et la priorisation des zoonoses (maladie infectieuse qui est passée de l'animal à l'homme) ainsi que la connaissance des maladies vectorielles pour en mieux réduire les incidences. Un travail pluridisciplinaire avec des universitaires sera instauré afin de définir et mener des actions ciblées à court et moyen terme.

L'application concrète de ces objectifs se reflète notamment dans la transversalité des parcours (7 parcours sont concernés : santé mentale, nutrition, périnatalité, grand âge, diabète, cancer et maladies cardio-neuro-vasculaires) ainsi que dans la mise en place de partenariats avec des collectivités, institutions et structures expertes (DRAAF, ADEME, DREETS, Agences de l'eau, Conseil Départementale, Conseil Régional, etc.).

1 - Vie publique, au cœur du débat public, Parole d'expert, article « qu'est-ce que l'Anthropocène » publié le 8 octobre 2019 par François Gemenne et Marine Denis.

2 - PRS 2018-2028 cadre d'orientation stratégique révision 2023,

1.1 une seule santé : une approche systémique de la santé d'après la source INRAE.